



Évaluation du programme education en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso

Full Report

Oxfam GB Programme Evaluation

June 2008

Commissioned by: Oxfam GB West Africa

Evaluators: Maxime Compaore

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION.....	4
II. LE PROGRAMME D'EDUCATION EN MILIEU PASTORAL AU BURKINA FASO	8
III. L'ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME D'EDUCATION EN MILIEU PASTORAL AU BURKINA FASO	10
1 – La composante « Accès et rétention à l'école »	10
2 – La composante « Qualité de l'éducation »	15
3 – La composante « promotion de l'équité/genre »	19
4 – La composante « Plaidoyer et renforcement des capacités de la société civile »	23
5 – La composante « Développement des ressources humaines et appui aux acteurs locaux du programme »	26
IV – CONCLUSION – PERSPECTIVES	29
DOCUMENTS UTILISES	36
ANNEXES	38

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AME :	Association des Mères Educatrices
APE :	Association des Parents d'Elèves
A2N :	Association Nodde Nooto
CCEB-BF :	Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Education de Base au Burkina Faso
CCEB :	Chef de Circonscription d'Education de Base
CEB :	Circonscription d'Education de Base
CEP :	Certificat d'Etudes Primaires
COGES :	Comité de Gestion
CPAF :	Centre Permanent d'Alphabétisation Fonctionnelle
CPI :	Conseiller Pédagogique Itinérant
CRS :	Catholic Relief Service
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
DPEBA :	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DREBA :	Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
ENEP :	Ecole Nationale des Enseignants du Primaire
EPT :	Education Pour Tous
GAP :	Groupe d'Animation Pédagogique
OGB :	Oxfam Grande Bretagne
ONG :	Organisation Non Gouvernementales
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PEMP :	Programme Education en Milieu Pastoral
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
SE :	Secrétaire Exécutif
SMA :	Semaine Mondiale d'Action pour l'EPT
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR :	Termes De Référence
ZEPESA :	ZEbu PEul au SAhel (Projet d'appui au développement)

INTRODUCTION

En partant du constat que l'éducation est un facteur déterminant pour le développement économique, culturel et social, les pays africains s'efforcent à faire de l'éducation un droit pour tous leurs citoyens. On constate en effet, depuis la conférence de Jomtien (1990) prônant une éducation de base universelle pour tous, et le forum de Dakar (2000) qui a identifié des objectifs pour l'atteinte de l'éducation pour tous (EPT), que la nécessité d'un élargissement des choix éducatifs s'est davantage affirmée. C'est dans ce contexte que les pays de l'Afrique sub-saharienne, ayant généralement des taux de scolarisation bas, ont initié des innovations éducatives et pédagogiques importantes afin de donner à leurs systèmes éducatifs toute l'efficacité et l'efficience attendues.

Dans la plupart des pays de l'Afrique au Sud du Sahara, on assiste à la mise en œuvre de plans ou de programmes dont l'objectif principal est d'améliorer l'accès, la qualité et l'équité dans l'enseignement de base dans la perspective d'une contribution à la réduction de la pauvreté. Ces efforts de planification visent surtout à proposer des schémas plus ou moins endogènes pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Dans la mise en œuvre de leurs programmes d'éducation, les Etats bénéficient de l'appui de leurs partenaires au développement. Il se développe ainsi des partenariats qui portent soit sur l'amélioration des systèmes éducatifs en général, soit sur l'amélioration d'une ou de plusieurs composantes des systèmes éducatifs. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'intervention du « programme d'éducation en milieu pastoral du Burkina Faso » développé par Oxfam Grande Bretagne (OGB) en partenariat avec Intermon Oxfam et mis en œuvre dans la région du sahel par l'Association Nodde Nooto.

I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

1 - Le contexte et la portée de l'évaluation

Le « programme éducation en milieu pastoral du Burkina Faso » a été développé sur la base des expériences menées au Mali et au Niger. A sa conception, ce programme avait une vision régionale et des ambitions à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. De toute évidence, ce programme qui met l'accent sur l'équité/genre avec pour objectif à terme de réduire les inégalités d'accès entre filles et garçons et entre zones géographiques, s'inscrit dans les objectifs du millénaire pour une éducation pour tous.

Au Burkina Faso, le Programme éducation en milieu pastoral est mis en œuvre dans la région du Sahel et couvre les provinces du Séno, de l'Oudalan et du Soum. Dans ce cadre, un plan d'action de trois ans (2005-2008), a été élaboré et exécuté sur le terrain par une Organisation Non Gouvernementale (ONG) locale, l'Association Nodde Nooto (A2N) à travers un protocole de partenariat opérationnel signé avec Intermon Oxfam du Burkina Faso. Au cours de ces trois années d'activités, le programme est intervenu dans huit (8) écoles pilotes : deux (2) écoles dans la province du Soum¹, trois (3) écoles dans la province du Séno² et trois (3) écoles dans la province de l'Oudalan³.

¹ Il s'agit des écoles de Piladi et de Firguindi.

² Il s'agit des écoles de Yacouta, de Débéré Talata et de Djigo

³ Il s'agit des écoles de Bidi, de Zigbéry et de Tin akoff

Ce programme contribue au renforcement des acquis dans le domaine de l'éducation en général avec un accent particulier sur l'équité et le genre en termes d'accès et de qualité par des activités de formation et d'appui/conseil aux communautés, de réalisation d'infrastructures éducatives, d'équipement des écoles en tables bancs et mobiliers scolaires, en fournitures scolaires, en matériels didactiques, en kits pharmaceutiques et d'appui au fonctionnement de cantines scolaires. Le programme développe également des activités génératrices de revenus (AGR) et des actions d'alphabétisation au profit des membres AME, APE et COGES et des appuis à la formation continue et à l'encadrement pédagogique des maîtres.

Le « programme éducation en milieu pastoral » s'inscrit dans les objectifs du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) puisqu'il se fixe comme but de contribuer à l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'équité/genre dans l'éducation de base dans le Sahel burkinabé en vue de la réduction de la pauvreté.

Cet important programme d'éducation initié par Oxfam Grande Bretagne est à sa troisième année d'existence et il est important de faire un bilan des acquis du programme conformément aux objectifs initialement fixés.

2 - Rappel du mandat de l'évaluation

2.1. Les objectifs de l'évaluation :

Objectif 1 : Analyser l'efficacité et l'efficience des stratégies d'appui aux composantes accès et rétention, équité/genre et qualité dans les écoles pilotes

⇒ *Par rapport à l'accès/rétention :*

- Analyser l'efficacité et l'efficience de l'appui aux écoles pour améliorer l'accès et le maintien des élèves surtout des filles à l'école pendant la période couverte par le programme à travers les partenaires de la société civile (A2N, AME, APE, COGES), ainsi que l'impact de l'action au niveau des communautés.
- Analyser les critères de succès de la composante alphabétisation au profit des membres APE, AME, COGES, notamment en terme de compétences acquises et de capacité des bénéficiaires à utiliser ces compétences.

Par rapport à l'équité/genre :

- Analyser l'efficacité des stratégies utilisées pour arriver à la parité filles/garçons, et analyser les changements de mentalité au niveau des familles et des enseignants par rapport à la division sexuelle du travail à l'école et à la maison (en milieu traditionnel),

⇒ *Par rapport à la qualité :*

- Analyser l'efficacité des stratégies d'appui aux structures déconcentrées du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA) en matière de formations continues des maîtres et l'impact de ces formations sur la qualité de l'éducation dans les écoles pilotes.

Par rapport au renforcement des capacités de la société civile :

- Analyser l'efficacité et l'efficience de la stratégie de renforcement des capacités et l'effectivité du transfert des compétences à l'ONG nationale partenaire et l'impact sur la pérennisation des acquis du programme.
- Analyser l'efficacité et la pertinence de la contribution du programme au renforcement de la société civile au niveau national et de la région du sahel en tant que force d'influence et de proposition en éducation et au changement des politiques et

pratiques et faire des recommandations sur le rôle de celle-ci dans le suivi des politiques éducatives, l'EPT, le plaidoyer pour le droit à une éducation de qualité et non discriminatoire.

- Analyser l'efficacité et l'impact des activités génératrices de revenus des mères éducatrices comme stratégie de responsabilisation des communautés dans le financement de la gestion de l'école.

Objectif 2 : Analyser la pertinence de l'intervention du programme à travers une ONG nationale, son degré d'appropriation du programme, sa capacité d'utiliser de méthodes participatives au sein des communautés, son appréciation du partenariat et sa capacité à gérer un programme.

Objectif 3 : Analyser le niveau de réalisation des objectifs du programme au Burkina Faso durant la phase 2005-2008, le degré de prise en compte des politiques et tendances éducatives au Burkina Faso.

Objectif 4 : Analyser le partenariat avec le CCEB (partenaire de plaidoyer), les relations entre le CCEB, le programme d'OGB au Sahel et A2N, le niveau d'intégration des objectifs du programme (équité genre, promotion de l'éducation dans le milieu pastoral) dans le plateforme du CCEB, et les résultats de son plaidoyer dans ces domaines sur le plan national.

Objectif 5 : Tirer les leçons utiles pouvant servir d'exemples d'apprentissage pour toute l'équipe du programme éducation au Burkina Faso et quels seront les axes stratégiques pertinents pour le prochain plan triennal (2009- 2011) en rapport avec le travail d'Oxfam GB, l'EPT et les objectifs du PDDEB pour contribuer à l'élaboration aux objectifs du millénaire.

Objectif 6 : Faire des recommandations en terme de réorientation et/ou de diversification des stratégies/démarches du programme (par rapport aux axes), mais aussi en terme de zone d'intervention (extension et/ou recadrage géographique de l'intervention du programme) pour la phase II.

2.2. – Les résultats attendus de l'évaluation

Les résultats de la présente évaluation doivent permettre de trouver des réponses aux questions suivantes :

Résultat 1 :

- Les activités réalisées répondent-elles aux objectifs initiaux et aux besoins des bénéficiaires directs et indirects ?
- Quel a été le niveau de réalisation des objectifs du programme ?
- Les stratégies employées pour la mise en œuvre des activités sont-elles adaptées ?
- Quels effets majeurs ont-elles engendrés ?
- Le programme fut-il efficace et efficient dans sa phase I ?

Résultat 2 :

Faire des propositions d'axes stratégiques et des objectifs du programme pour la période 2009-2011 dans une optique de renforcement des acquis de la phase I (2005-2008) et de la contribution à l'atteinte des objectifs EPT, du PDDEB et de ceux du millénaire.

Résultat 3:

Faire des propositions quant aux liens entre le niveau local, national, voire régional et international en matière de plaidoyer et campagne et le rôle de la société civile dans une optique de bonne gouvernance.

Résultat 4 :

Faire des recommandations devant permettre l'élaboration de la phase II du programme d'éducation au Burkina Faso.

Résultat 5 :

Animer un atelier régional de restitution des résultats de l'évaluation du plan stratégique 2005-2008 et de programmation stratégique 2009-2011 du programme éducation en milieu pastoral du Burkina Faso.

3 – La démarche méthodologique

3.1. - Revue documentaire :

Pour la réalisation de la présente évaluation, nous avons analysé les documents mis à notre disposition par Intermon Oxfam. Il s'agit essentiellement :

- Des textes de base du programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso ;
- Des accords de collaboration entre les différents acteurs du Programme ;
- Des rapports d'activités du Programme éducation en milieu pastoral ;
- Des plans d'actions (2006-2009 ; 2006-2007 ; 2007-2008 ;).

A partir des documents consultés, nous avons eu une meilleure connaissance du programme et nous avons ainsi proposé des outils pour la collecte des informations nécessaires à l'évaluation.

3.2 - Les entretiens réalisés :

Conformément aux TDR, dans chacune des trois provinces touchées par l'intervention du programme nous avons choisi un village pour la réalisation des sessions de recherche participative. Ainsi, nous avons retenu les villages suivants :

- Piladi, dans la province du Soum ;
- Yacouta, dans la province du Séno ;
- Zigbéry dans la province de l'Oudalan.

Dans chacun de ces villages, nous avons réalisé des entretiens avec les acteurs suivants :

- Acteurs communautaires : APE, AME, COGES, leaders d'opinion ;
- Bénéficiaires : élèves, enseignants, parents (AGR, alphabétisation).

Des entretiens ont également été réalisés avec :

- Le Staff d'Intermon Oxfam au Burkina Faso
- Le Secrétaire Exécutif du CCEB/Burkina Faso
- Le Secrétaire Exécutif du partenaire opérationnel de mise en œuvre du programme (A2N) et son staff.
- L'équipe opérationnelle terrain du programme (animatrices, coordinateurs de zone)
- Les autorités déconcentrées et décentralisées de la région du sahel (Hauts Commissaires, Maires, Préfets)
- Les chefs des services déconcentrés du MEBA au niveau régional, provincial et local (Directeur Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Directeurs Provinciaux de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Chefs de circonscriptions de l'Enseignement de Base et les Conseillers pédagogiques itinérants).

II. LE PROGRAMME D'EDUCATION EN MILIEU PASTORAL AU BURKINA FASO

Depuis 2005, Oxfam Grande Bretagne, en partenariat avec Intermon Oxfam, appuie la mise en oeuvre du « Programme Education en Milieu Pastoral au Burkina Faso » dans les provinces du Séno, de l'Oudalan et du Soum. Un protocole de partenariat existe entre OGB et Intermon Oxfam pour la gestion effective du programme sur le terrain.

Après avoir prospecté et échangé avec les organisations de la société civile exerçant dans la région du Sahel dans le secteur de l'éducation, Intermon Oxfam et Oxfam Grande Bretagne ont identifié l'Association Nodde Nooto et l'Association Tin Hinan comme partenaires stratégiques de mise en œuvre de ce programme. Ce choix a été matérialisé par la négociation et la signature de protocoles de partenariat opérationnel avec les deux associations locales. Dans les prévisions du programme, A2N devait couvrir les provinces du Séno et du Soum, tandis que Tin Hinan s'investissait dans la province de l'Oudalan. Dans les faits, le partenariat avec Tin Hinan sera de courte durée, l'association ayant éprouvé des difficultés d'ordre organisationnel dans la mise en œuvre du programme. A2N sera alors sollicité pour prendre le relais dans la province de l'Oudalan devenant ainsi le seul partenaire de mise en œuvre du programme dans la région du Sahel⁴.

Dans son document programmatique, le programme éducation en milieu pastoral du Burkina Faso s'était fixé les objectifs suivants :

1 – Objectifs du programme

Objectif Général :

Contribuer à l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'équité/genre dans l'éducation de base dans le Sahel burkinabé en vue de la réduction de la pauvreté.

Objectifs spécifiques

- 1-Accroître l'accès et la rétention à l'école dans les zones pastorales marginalisées ;
- 2-Appuyer les initiatives étatiques pour la promotion d'une éducation de qualité ;
- 3-Promouvoir l'Equité/genre en mettant l'accent sur la scolarisation des filles en milieu pastoral ;
- 4-Développer des actions de plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité adaptée aux réalités et aux besoins des communautés pastorales ;
- 5-Renforcer les capacités de la société civile pour influencer les politiques éducatives.

2 – Le partenaire de mise en œuvre du programme

Le programme est mis en œuvre dans la région du Sahel par un partenaire opérationnel qui est l'Association Nodde Nooto (A2N), reconnu officiellement à travers le récépissé N° 96/005/MATS/PSNO/HC/DR du 12/07/1996. Le siège de A2N se trouve à Dori, chef lieu de la région du Sahel⁵. A2N est officiellement reconnu depuis 2005 comme une Organisation non gouvernementale (ONG) nationale de droit burkinabé. Elle est aujourd'hui membre de plusieurs réseaux et cadres de concertation aux niveaux

⁴ Le personnel recruté par Tin Hinan (coordonnateur et animatrices) pour la mise en œuvre du programme a été maintenu dans les différents sites par A2N.

⁵ A2N répond à l'adresse suivante : BP 30 Dori-Burkina Faso, Tél : (226) 40 46 03 01, Fax : (226) 40 46 00 14, E-mail : nodde@fasonet.bf

Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso

provincial, régional et national. Ainsi, A2N est membre du CCEB dont elle est le point focal dans la région du sahel.

Les organes de gouvernance de A2N sont l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, la Commission de contrôle et le Secrétariat exécutif. A2N poursuit les deux objectifs principaux suivants :

- Favoriser l'auto promotion paysanne à travers l'éducation de base et l'alphabétisation
- Assurer un meilleur équilibre du patrimoine foncier et écologique.

Les domaines d'intervention de A2N sont multiples et variés. Son action couvre l'appui conseil, la mobilisation sociale, la formation, l'éducation de base, l'alphabétisation, la gestion des ressources naturelles, la gestion des ressources animales, la socio économie rurale, l'accompagnement des Petites et moyennes entreprises (PME) et le plaidoyer.

A2N travaille actuellement avec de nombreux partenaires techniques et financiers du Burkina Faso et d'ailleurs.

3 – Les stratégies d'intervention du programme :

Le programme dans sa première phase a bâti son intervention sur des stratégies basées sur une :

- Animation endogène faite par des animatrices villageoises ;
- Approche partenariale avec les communautés de base (APE, AME, COGES) et les structures déconcentrées de l'Etat en charge de l'éducation de base formelle et non formelle (DREBA, DPEBA, CEB) ;
- Responsabilisation des acteurs à la base dans la mise en œuvre de certaines activités (accueil d'élèves dans les familles, gestion des cantines scolaires, gestion des kits pharmaceutiques, mise en œuvre des AGR).

Dans la pratique, le Secrétaire Exécutif de A2N répond du fonctionnement du programme. Il signe les protocoles de partenariat initiés dans le cadre du programme. C'est lui qui rend compte du fonctionnement du programme à travers la rédaction et la transmission des rapports trimestriels et annuels (activités, finances).

Le dispositif de mise en œuvre du programme prévoit un coordonnateur pour la zone de l'Oudalan et un autre pour les zones du Séno et du Soum. Le coordonnateur de l'Oudalan supervise les activités des écoles de Zigbéry, de Bidi et de Tin akoff, tandis que le second supervise les activités dans les trois écoles du Séno (Yacouta, Djigo et Débéré Talata) et les deux écoles du Soum (Piladi et Firguindi).

Le coordonnateur supervise les activités des animatrices avec lesquelles il organise une réunion mensuelle. A chaque fois que la nécessité se fait sentir, il appui l'animatrice sur le terrain. Il élabore le programme mensuel de sa zone (activité + budget) conformément au planning opérationnel trimestriel approuvé par Intermon Oxfam. Le coordonnateur participe à la rédaction des rapports trimestriels et annuels du programme.

L'animatrice est l'élément moteur de la stratégie. Elle réside dans le village qui abrite l'école et travaille directement avec les communautés et les enseignants de l'école. Son travail est centré sur la sensibilisation des communautés sur la scolarisation des enfants en général et sur celle des filles en particulier. Avant la rentrée scolaire, elle sensibilise

Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso

les parents sur les bienfaits de l'école et les amène à inscrire massivement leurs enfants. Elle veille ensuite sur le suivi de la fréquentation scolaire et dispense des conseils aux parents encore hésitants.

L'animatrice assure en outre la mise en œuvre de nombreuses autres activités en lien avec la scolarisation des enfants et le soutien apporté aux parents d'élèves. Ainsi, elle veille sur la santé des élèves. Elle dispose d'une trousse de santé qui permet de prendre en charge les premiers soins en cas de maladie des élèves. Elle veille sur l'observation des règles d'hygiène par les élèves et par les parents d'élèves. En collaboration avec les enseignants, l'animatrice supervise la gestion des vivres offerts par le programme. L'animatrice intervient également dans la collecte des pièces pour l'élaboration des jugements supplétifs d'acte de naissance pour les élèves. En un mot, l'animatrice est « l'homme orchestre » du programme dans le village.

III. L'ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME D'EDUCATION EN MILIEU PASTORAL AU BURKINA FASO

La mise en œuvre du programme éducation en milieu pastoral du Burkina Faso a été assurée par A2N dans les provinces du Séno, du Soum et de l'Oudalan. Conformément aux objectifs poursuivis, les actions ont été menées pour accroître l'accès et la rétention à l'école, la qualité de l'éducation, la promotion de l'équité/genre, le plaidoyer et le renforcement des capacités de la société civile, le développement des ressources humaines et l'appui aux acteurs locaux.

1 – LA COMPOSANTE « ACCES ET RETENTION A L'ECOLE »

Pour cette composante, les activités réalisées ont essentiellement portées sur les sensibilisations auprès des communautés pastorales et l'accompagnement favorisant l'inscription et la rétention des élèves dans les écoles. En terme de construction de nouvelles infrastructures scolaires, seul le village de Zigbéry a bénéficié de l'appui du programme. Les autres écoles bénéficiaires de l'appui du programme sont des écoles déjà existantes mais qui avaient des difficultés de fonctionnement.

1.1.- Les activités réalisées et les résultats obtenus

Les trois provinces d'intervention du programme font partis des 20 provinces prioritaires du PDDEB caractérisées par des taux de scolarisation très faibles. Ainsi par exemple, pour l'année 2006-2007, pendant que le Taux brut de scolarisation (TBS) au niveau national était de 66,55%, il était de 50,25% dans l'Oudalan, 42,39% dans le Séno et 47,02% dans le Soum⁶.

Dans le domaine de l'accroissement des capacités d'accueil, le programme a construit et équipé un bâtiment de trois salles de classes avec un bureau pour le directeur, un magasin et des latrines dans le village de Zigbéry. Les logements de maîtres sont actuellement en construction. Ces infrastructures offrent de meilleures conditions de travail aux élèves et aux enseignants et font la fierté des populations de Zigbéry.

⁶ Ces données sont tirées de la communication du DREBA sur la situation de l'éducation de base et de l'alphabétisation dans la région du Sahel, p. 6.
Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso

Les statistiques disponibles sur les écoles du programme permettent de se faire une idée sur les progrès réalisés dans l'accroissement de l'offre d'éducation et le maintien des élèves à l'école depuis la mise en œuvre du programme.

Tableau 1 : Evolution des inscriptions dans les écoles du programme

Année 2005-2006			Année 2006-2007			Année 2007-2008		
Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
111	91	202	213	272	485	161	141	302
55%	45%	100%	44%	56%	100%	54%	46%	100%

Source : A2N, Analyse synthétique des résultats du PEMP 2005-2008, p. 3.

Tableau 2 : Evolution des effectifs scolaires dans les écoles du programme

Année 2005-2006			Année 2006-2007			Année 2007-2008		
Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
373	387	760	469	483	952	492	488	980
49%	51%	100%	49%	51%	100%	51%	49%	100%

Source : A2N, Analyse synthétique des résultats du PEMP 2005-2008, p. 3.

De ces tableaux, il ressort une bonne progression d'ensemble des effectifs scolarisés. L'effectif total est passé de 760 élèves en 2005-2006 à 980 élèves en 2007-2008, soit une augmentation de 29%. Le pourcentage de filles à l'école progresse également et dépasse même celui des garçons en 2007-2008. Au niveau de l'accès à l'école, la parité entre filles et garçons est bien prise en compte.

L'évolution des effectifs dans les écoles du programme témoigne de l'effort de sensibilisation réalisé. Les écoles du programme sont en majorité des écoles à trois classes qui pratiquent le système des classes multigrades qui permet de regrouper dans une même salle de classe deux cohortes du même cours (CP, CE, CM). La baisse des effectifs constatée en 2007-2008 dans les classes de CP1 s'explique dans la plupart des écoles du programme par la limitation des effectifs dans le système des classes multigrades. Les orientations officielles en la matière plafonnent les effectifs de ces classes à 70 au maximum. Avec l'intervention du programme, les classes de CP1 étaient pleines au cours de l'année 2006-2007 (voir tableau 1). La moyenne des élèves recrutés par classe de CP1 était de 40. De ce fait, les recrutements de l'année 2007-2008 devaient tenir compte des effectifs déjà présents dans les classes de CP2. C'est ainsi que dans certaines écoles, les enseignants ont été obligés de limiter le nombre d'enfants à recruter pour le CP1 pour rester dans les limites autorisées dans les classes multigrades.

On se rend également compte qu'avec l'intervention du programme, des classes qui étaient plus ou moins vides ont été remplies d'enfants dans certaines écoles (voir tableaux 7, 8 et 9 en page 21). De l'avis des enseignants, les parents alphabétisés participent aussi à donner le bon exemple en amenant les premiers leurs enfants à l'école.

L'examen des effectifs scolaires fait également apparaître une baisse du nombre d'enfants recrutés dans les classes de CP1 pour l'année scolaire 2007-2008. Selon le coordonnateur de la zone du Séno et du Soum, « Cette baisse s'expliquerait par la faiblesse de la population scolarisable dans des villages comme Débéré Talata et

Zigbéry ». Par ailleurs, on peut constater que le démarrage tardif des activités des animatrices à la rentrée scolaire 2007-2008 a joué sur le recrutement des élèves dans certains villages. Comme nous l'avons déjà signalé, le système de classes multigrades limite aussi les effectifs des élèves par classe.

Comme stratégie, le programme a utilisé la sensibilisation de proximité. Ainsi, il a permis le recrutement et l'installation d'une animatrice par site de même que le recrutement d'un coordonnateur de zone pour le Séno et le Soum et d'un autre pour l'Oudalan. La présence des animatrices a favorisé l'organisation de campagnes de sensibilisation de proximité auprès des pères et des mères d'élèves. Grâce à ce travail, de nombreux parents ont accepté d'envoyer leurs enfants à l'école (surtout des filles). A partir du témoignage des animatrices, il apparaît clairement que leur intégration au village leur permet de mieux connaître les familles et de sensibiliser même les parents les plus réticents dans la scolarisation des enfants. Le chef du village de Zigbéry témoigne : « lorsque l'animatrice a commencé à travailler dans notre village, nous avons eu beaucoup d'enfants à l'école. Elle nous comprend et nous avons confiance en elle ».

Dans tous les sites, les actions de sensibilisation et d'animations communautaires se sont déroulées avec la contribution des leaders d'opinion sur des thèmes variés : inscription des enfants à l'école, mariages forcés, mariage précoces, retards des élèves à l'école, l'hygiène des enfants et de la cour de l'école, etc.

Dans le domaine du maintien des élèves à l'école, en plus des actions de sensibilisation, le programme a développé une stratégie de renforcement de l'alimentation des élèves à travers la dotation de vivres. Cette dotation vient en complément de celle déjà assurée par le Programme alimentaire mondial (PAM) à toutes les écoles du Sahel (farine de maïs, bulgur, huile, sel, sucre) pour la cantine scolaire. L'apport du programme permet de varier le menu et d'enrichir les repas servis. Les vivres offerts par le programme sont préparés pour les élèves deux fois dans la semaine (le choix des jours varie d'une école à l'autre). Chaque école reçoit donc du riz, de l'huile et du sel pour la préparation des deux repas par semaine. Selon les informations que nous avons collecté sur le terrain, la gestion des vivres du programme implique l'animatrice, le COGES et les maîtres de l'école. Le riz est acheté au chef lieu de la province par A2N avec les subventions reçues de Oxfam Intermon et les parents de chaque école procèdent à l'enlèvement et à l'acheminement dans leurs écoles.

Dans cette rubrique, il faut signaler que les parents d'élèves participent aussi à l'alimentation de leurs enfants à l'école à travers l'apport en vivres (haricot, arachides, sésame) et en condiments. Cette contribution qui intervient généralement en début d'année scolaire permet de commencer la préparation des repas pour les élèves en attendant les dotations du PAM.

Pour les dotations du programme au cours de l'année scolaire 2007-2008, les statistiques de A2N font ressortir la situation suivante :

Tableau 3 : Appuis du programme dans les cantines des écoles cibles

Désignation	Quantité livrée	Ecole bénéficiaire
Riz (sacs de 50 kg)	450	Débéré Talata, Djigo, Yacouta, Firguindi, Piladi, Bidi, Zigbéri, Tin Akoff
Huile (bidons de 20 litres)	177	
Sel (Kg)	350	

Source : A2N.

Selon les documents fournis par A2N, en avril 2008, le sacs de riz de 50 kilogrammes était acheté à 18 000 F CFA, le bidon d'huile de 20 litres à 18 000 F CFA et le kilogramme de sel à 250 F CFA. Pour l'année 2007-2008, les vivres achetés par A2N (tableau 3) sont servis à 2061 élèves dont 1047 filles dans les écoles primaires et préscolaires soutenues par le programme dans les trois provinces. Le fait d'apporter des vivres en complément de ceux déjà reçu du PAM permet de maintenir les élèves à l'école et d'améliorer la fréquentation scolaire. Ainsi, les élèves bénéficient des repas chauds à midi et n'ont plus besoin de rentrer chez eux pendant la pause.

Dans la région du Sahel, la mobilité des parents représente un obstacle la scolarisation de certains enfants. Le programme a pensé à susciter des familles hôtes pour l'accueil des élèves dont les parents de déplacent à la recherche de pâturage ou en direction des sites d'or qui sont de plus en plus nombreux. Dans cette pratique, les parents qui confient leurs enfants apportent une contribution (mil, haricot, condiments, bois de chauffe, etc) aux familles d'accueil. Pour soutenir cette pratique, le programme accorde des vivres aux familles d'accueil.

Tableau 4 : Situation des appuis du Programme aux familles hôtes (2007-2008)

Village	Nombre de familles d'accueil	Nombre d'enfants accueillis	Appui du Programme		
			Riz (50 kg)	Mil / Sorgho (100 kg)	Condiments (F CFA)
Bidi Yacouta Firguindi Piladi	36	72 dont 27 filles	29	55	135 000

Source : A2N.

La pratique des familles d'accueil est actuellement instituée dans quatre écoles et présente des résultats intéressants. De nombreux élèves en situation d'accueil obtiennent de bons résultats scolaires. Les parents d'élèves et les maîtres sont unanimes à reconnaître que la stratégie des familles d'accueil facilite la scolarisation des enfants et surtout des filles même quand les parents sont nomades ou habitent loin de l'école. Ainsi, les parents obligés de se déplacer (recherche de pâturage, orpaillage, ...) confient leurs enfants à des familles hôtes qui s'en occupent comme leurs propres enfants.

A Yacouta, un élève en situation d'accueil nous a confié ceci : « Quand je viens à l'école le lundi, je ne repars chez mes parents que le samedi. Mon village (hameau de culture) est à 5 kilomètres d'ici. Chez mon logeur, je mange bien et je viens à l'école ».

Toujours sur la question de l'accès, de nombreux parents d'élèves avançaient l'argument du manque de moyens pour l'achat des fournitures et des manuels scolaires pour justifier leur refus d'envoyer les enfants à l'école. Le MEBA a fait un effort dans ce sens et le programme a aussi renforcé les dotations de manuels et de fournitures scolaires dans ses écoles. De ce fait, les parents ne peuvent plus évoquer ce motif pour justifier la non inscription des enfants à l'école.

Enfin, le programme éducation en milieu pastoral a initié des audiences foraines en collaboration avec les Préfets des départements et les Maires des communes pour permettre aux élèves des écoles du programme d'obtenir des jugements supplétifs d'acte de naissance. Cette activité a donné l'occasion de sensibiliser de nombreux parents sur la nécessité d'avoir des pièces administratives à jour. Le bilan de cette activité se présente comme suit :

Tableau 5 : Situation des dossiers soumis aux audiences foraines

Province	Ecole	Dossiers soumis	Total province
Oudalan	Tin akoff	65	204
	Bidi	78	
	Zigbéry	61	
Séno	Yacouta	72	138
	Djigo	21	
	Débéré Talata	45	
Soum	Firguindi	65	121
	Piladi	56	
TOTAL		463	463

Source : A2N.

Un total de 463 dossiers d'élèves ont ainsi été soumis aux audiences foraines. D'ici la fin de l'année 2008, tous ces élèves recevront leurs jugements supplétifs d'acte de naissance. La mobilisation des acteurs de l'administration et des parents pour cette activité permet d'espérer l'adoption de comportements plus citoyens à travers l'établissement spontané des actes administratifs dans les villages du programme.

1.2 - Forces et faiblesses des actions menées

Les forces :

Sur la question de l'accès et de la rétention, trois constats s'imposent :

- la présence de l'animatrice dans le village contribue pour beaucoup à la mobilisation des parents pour l'école
- avec la cantine scolaire en général et les vivres du programme, on enregistre une fréquentation plus assidue des écoles du programme ;
- le système de famille d'accueil facilite la scolarisation des enfants des familles des migrants.

De l'avis des différents acteurs, la présence des animatrices dans les villages constitue une bonne stratégie. Chaque animatrice a reçu des instructions pour choisir des femmes suffisamment dynamiques pour en faire des animatrices endogènes. De ce fait, le village pourra toujours compter sur les services de cette animatrice endogène même en cas de départ de l'animatrice du programme. A Piladi tout comme à Zigbéry, nous avons pu apprécier l'engagement des animatrices endogènes qui travaillent vraiment aux côtés des animatrices du programme qui les forment. Dans les deux cas, il s'agit de femmes alphabétisées sachant lire et écrire et qui suivent au jour le jour les activités de l'animatrice du programme.

Dans les zones couvertes par le programme, il est assez difficile de trouver des femmes bien instruites pour assurer le rôle d'animatrice. Les animatrices recrutées par le programme, si elles ne sont pas natives du village, sont généralement de la localité. Ce sont donc des femmes qui connaissent et qui vivent les réalités du village. Les communautés apprécient positivement la présence des animatrices : « L'animatrice est présente au village et à l'école. C'est elle qui veille sur la fréquentation des élèves. Si un enfant est absent, elle se rend au village pour le ramener. Elle est vraiment une mère pour nos enfants ».

Par ailleurs, les communautés reconnaissent le rôle important joué par les animatrices. Grâce à leur action, on constate un grand changement dans la vie des communautés. La propreté du corps et des vêtements, le respect des règles élémentaires d'hygiène, la santé des enfants et des adultes, sont autant d'éléments assez souvent cités par les populations lorsqu'on évoque avec elles l'impact du travail des animatrices. Dans les communautés, les animatrices ont su se faire accepter par les populations et sont véritablement les acteurs qui soutiennent le développement communautaire.

Les vivres fournis par le programme apportent un plus à la fréquentation scolaire. Les enseignants reconnaissent qu'avec l'arrivée des vivres du programme, la fréquentation s'est nettement améliorée. Certains élèves viennent à l'école parce qu'ils trouvent une motivation à travers les repas qui sont servis. Dans la plupart des villages, la consommation du riz n'est pas dans les habitudes des familles. On ne mange le riz que les grands jours de fêtes. Le fait d'avoir le riz à l'école représente un argument de poids dans la mise à l'école.

Dans l'ensemble, les élèves sont contents de l'intervention du programme. Ils savent que leur école n'est pas comme les autres. A Piladi, lorsque nous avons voulu savoir pourquoi leur école n'était pas comme les autres, un élève a répondu : « nous avons des amis qui aident notre école ». Les élèves sont donc confiants. Tous rêvent d'avoir un emploi salarié lorsqu'ils seront grands. En majorité, c'est la profession enseignante qui attire le maximum d'élèves. Toutefois, la liste des métiers envisagés est assez longue : policier, infirmier, gendarme, ... Certains rêvent même de devenir député ou ministre. On se rend ainsi compte que les élèves attendent beaucoup de l'école.

Faiblesses :

A notre passage à Yacouta (28 avril 2008), l'école était en rupture de stock de riz depuis la rentrée du troisième trimestre. Le COGES s'organisait pour aller transporter les vivres à partir des magasins de A2N. Selon le coordonnateur de zone, « Il y avait une rupture de stock de riz à Dori. C'est ce qui explique cette situation. Sinon, nous livrons les vivres chaque trimestre en fonction du nombre d'élèves par école ». Ce constat porte

certes sur une seule école, mais A2N devrait prendre toutes les dispositions pour éviter ce genre de situation qui peut entraîner la démobilisation de certains élèves dans les écoles.

De toute évidence, une stratégie comme celle des cantines scolaires dans un milieu où l'insécurité alimentaire sévit est une stratégie pertinente qui assure le maintien des élèves à l'école. Mais, déjà que le PAM ne garantit pas la continuité des dotations en vivres, si le programme éducation en milieu pastoral arrête les dotations en riz, cela risque d'entraîner une démobilisation des populations pour l'école. Se pose alors la question de la pérennité de cette stratégie.

Si les coordonnateurs ont des motos cross, résistantes et adaptées à l'environnement du sahel, cela n'est pas le cas des animatrices qui se déplacent difficilement avec des motos P50 dans le sable. Les pannes sont fréquentes et les animatrices ne sont pas en sécurité avec les motos P50 surtout lorsqu'elles doivent se déplacer sur de longues distances sur des pistes sablonneuses.

En dehors de l'école de Zigbéry construite par le programme et de l'école de Piladi qui dispose de trois bons logements de maîtres, les enseignants des autres écoles se plaignent du manque de logements dans leurs écoles (c'est le cas Yacouta). Cette situation pousse la majeure partie des enseignants à résider en ville et à se rendre à l'école tous les matins avec tous les risques d'insécurité et d'instabilité.

2 – LA COMPOSANTE « QUALITE DE L'EDUCATION »

Un des objectifs poursuivis par le programme d'éducation en milieu pastoral est la qualité de l'éducation. La recherche d'une éducation de qualité passe par la mise en œuvre de stratégies adaptées.

2.1.- Les activités réalisées et les résultats obtenus

Du fait de son enclavement et du peu d'intérêt accordé à l'école par les populations, le Sahel burkinabé est resté longtemps marginalisé dans le système éducatif. De plus, la région du Sahel accueille assez régulièrement des enseignants jeunes et sans expériences. Beaucoup viennent directement des ENEP après un an de formation. Tous ces éléments ont longtemps participé à ternir l'image de l'école dans cette zone. De ce fait, la faiblesse du taux de scolarisation et les mauvais résultats enregistrés par l'école n'offraient aucun crédit à l'école dans cette région.

Dans les écoles du programme, le taux de promotion est acceptable depuis la mise en œuvre du programme. Il est passé de 72,76% en 2005-2006 à 78,15% en 2006-2007 ; soit une progression de 5,39 points. Dans le même temps celui des filles est passé de 70,77% à 79,10%, soit une augmentation de 8,33 points (sources A2N).

Le taux de redoublement est quant à lui passé de 9,21% en 2005-2006 à 5,04% en 2006-2007, soit une régression de 4,17 points. Pour les mêmes années le taux de redoublement des filles est passé de 12,06% à 6,18%, soit une régression de 5,88 points (sources A2N). Malgré cette régression, on constate que le taux de redoublement est encore important.

Tableau 6 : Evolution des abandons scolaires dans les écoles du programme

Année 2005-2006			Année 2006-2007		
Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
72	64	136	47	62	109

Source : A2N, Analyse synthétique des résultats du PEMP 2005-2008, p. 3.

Selon les sources de A2N, 136 enfants dont 72 filles ont abandonné l'école en 2005-2006 contre 109 abandons dont 47 filles en 2006-2007. En considérant que le nombre total d'élèves des écoles du programme était respectivement de 760 en 2005-2006 et de 952 en 2006-2007, on obtient des taux d'abandon de 17,89% en 2005-2006 et de 11,44% en 2006-2007. On constate alors une régression de 6,4 points. Sur les effectifs de filles scolarisées, le taux d'abandon est passé de 19,30% en 2005-2006 à 10,02% en 2006-2007, soit une régression de 9,28 points.

En prenant en compte la situation des abandons dans la région du Sahel, on se rend compte de l'effort qui reste à faire.

Tableau 7 : Evolution des taux d'abandons dans les écoles de la région du Sahel

DPEBA	2005-2006			2006-2007		
	F	G	T	F	G	T
Oudalan	9,97	8,85	9,41	14,30	11,92	13,13
Séno	8,11	8,45	8,28	8,49	9,10	8,81
Soum	8,96	8,35	8,65	7,02	6,34	6,67
Yagha	8,68	8,23	8,45	9,35	9,34	9,34
Moyenne Région	8,62	8,46	8,54	9,34	8,58	8,95

Source : DREBA, Communication du DREBA sur la situation de l'éducation de base et de l'alphabétisation dans la région du Sahel, p. 7.

La mauvaise qualité des résultats scolaires était aussi due à l'insuffisance sinon à l'absence d'encadrement des enseignants par les encadreurs pédagogiques. En effet, ces derniers avançaient l'insuffisance des dotations en carburant pour expliquer le peu de suivi des enseignants. Le programme a consenti un effort pour appuyer les encadreurs pédagogiques en carburant afin de renforcer l'encadrement de proximité.

Toujours dans la recherche de solutions pour garantir la qualité de l'éducation dans ses zones d'intervention, le programme a offert un soutien aux groupes d'animation pédagogique (GAP) et aux Conférences pédagogiques organisées dans ses zones d'intervention. Pour les GAP, l'appui consiste à contribuer pour le déplacement des enseignants membres du GAP et à leur restauration. Au total, sept (7) GAP ont été soutenus cette année par le programme. A en croire les membres des différents GAP qui ont été rencontrés, les GAP ont fonctionné cette année avec une participation à 100% de leurs membres. Les quelques absences étaient généralement dus à des cas de maladie ou à des raisons de famille. L'inspecteur de Gorom Gorom nous a confié que « les GAP soutenus par le programme fonctionnent correctement. Les enseignants y sont assidus. Les autres GAP les envient ». L'activité des GAP étant centrée sur la pratique (leçons modèles), les enseignants profitent de ces occasions de rencontre pour échanger leurs expériences et se reconforter mutuellement.

Pour les Conférences pédagogiques, la contribution du programme a été salubre car elle a permis de résoudre la question de la restauration. Dans la plupart des CEB les Conférences pédagogiques annuelles n'ont pas été boycottées cette année comme les années précédentes.

Après avoir constaté les difficultés rencontrées par les enseignants dans la préparation de leurs cours, le programme les a dotés de lampes à pétrole. Ces acquisitions facilitent le travail de préparation des enseignants mais également permettent aux élèves qui habitent à côté de l'école d'en bénéficier pour l'apprentissage de leurs leçons.

L'accueil des enfants des familles transhumantes par des « familles hôtes » pendant la durée de l'année scolaire a aussi participé à la réduction des abandons dans les écoles du programme. En effet, cette pratique évite aux enfants de parcourir de grandes distances pour rejoindre l'école chaque jour. De plus, les bonnes conditions de vie dans les familles d'accueil suscitent un engouement pour l'école.

Le programme a doté toutes ses écoles de kits pharmaceutiques dans le but de permettre aux élèves de bénéficier des premiers soins lorsqu'ils sont malades. Les villages d'intervention du programme ne disposent pas de Centre de santé et de promotion sociale (CSPS). Lorsqu'il y a un malade, il faut parcourir de longues distances pour rejoindre le CSPS le plus proche. Cette stratégie est très appréciée par les élèves et leurs parents.

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, des rencontres bilans ont été organisées dans toutes les écoles autour des résultats scolaires des élèves⁷. Pendant ces rencontres, les directeurs d'écoles présentent les résultats scolaires en présence des encadreurs pédagogiques et des parents d'élèves. Ces résultats sont ensuite mis en relation avec la fréquentation des élèves. L'analyse des résultats se fait de façon participative avec une forte interpellation des différents acteurs. Là où la fréquentation scolaire n'est pas suffisante⁸ et que les résultats aussi ne sont pas bons, les parents eux mêmes se remettent en cause et promettent de veiller à ce que la fréquentation scolaire s'améliore. Dans les écoles où la fréquentation est bonne et que les résultats ne sont pas de qualité, les enseignants et les encadreurs sont interpellés pour trouver des solutions afin d'améliorer la situation. Ces réunions critiques sur les résultats scolaires constituent des actions de plaidoyer pour la qualité de l'éducation.

Par ailleurs, il faut noter qu'au cours de l'année scolaire 2007-2008, les écoles du programme ont reçu chacune le matériel sportif suivant : 2 ballons de foot ball, 2 ballons de hand ball, 1 jeu de 16 maillots, 1 sifflet et une pompe à air. Ce matériel est bien utilisé sur le terrain par les élèves qui en sont très satisfaits. A Yacouta et à Zigbéry, les élèves rêvent déjà de devenir de grands footballeurs.

⁷ A titre d'exemple, la rencontre de Yacouta s'est tenue le samedi 12 avril. Etaient présents le coordonnateur du volet éducation, le conseiller pédagogique de la CEB de Dori II, les instituteurs et la population de Yacouta.

⁸ Les causes de la mauvaise fréquentation des filles les plus souvent évoquées sont : travaux ménagers, participation à des mariages dans les villages voisins, mariages précoces, manque d'intérêt pour l'école.
Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso

2.2 - Forces et faiblesses des actions menées

Les forces :

Avec l'intervention du programme, on constate une nette amélioration de la prestation des enseignants et des résultats scolaires des élèves. Les enseignants retrouvent une certaine considération qui les encourage dans l'exercice de leur fonction.

Avec la mise en œuvre de la réforme de l'éducation au Burkina Faso et la généralisation progressive de la gratuité de l'éducation de base, on peut s'attendre à ce que les dotations de manuels et de fournitures scolaires puissent se poursuivre par le MEBA. Dans le même sens, un effort vient d'être fait par le MEBA pour soutenir l'organisation des GAP. En effet, l'Etat procure 500 000 F CFA à chaque GAP pour l'organisation de ses activités. Ce même effort est fait pour l'organisation de la Conférence pédagogique annuelle organisée par chaque CEB.

Reste la question de l'encadrement de proximité assuré par les encadreurs pédagogiques grâce à l'appui du programme. Dans les principes, le MEBA prévoit des visites de classes dans toutes les écoles primaires. Mais les encadreurs pédagogiques affirment n'être pas à même d'assurer ce suivi à cause de l'insuffisance du carburant qui leur est servi. Il faudrait alors faire du plaidoyer pour que le MEBA augmente la dotation de carburant accordée aux encadreurs pédagogiques pour leur permettre d'assurer cet encadrement de proximité.

Le renforcement des capacités des enseignants constitue une bonne stratégie pour accroître la qualité de l'éducation. En favorisant la tenue des GAP et l'organisation de formations spécifiques pour les enseignants, le programme apporte sa contribution pour la formation complémentaire des enseignants généralement formés sur un an.

Faiblesses :

Dans le domaine des infrastructures scolaires, le programme assure la construction de l'école de Zigbéry. Ces infrastructures permettent progressivement d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants de cette école qui fonctionnait toujours sous paillote. La construction de cette école, juste à côté d'une autre école (dans le même village mais à 4 km) risque de créer des tensions entre les populations et surtout de réduire progressivement la masse d'enfants d'âge scolaire.

Après une année de fonctionnement gratuit pour l'accès aux produits pharmaceutiques de base, il a été demandé aux parents d'élèves de participer au renouvellement des stocks en apportant cent francs CFA (100 F CFA) par mois pour tout enfant malade. Par endroit, cette disposition a provoqué la démobilisation des parents qui refusent d'apporter la contribution demandée. Conséquence, lorsqu'un enfant tombe malade, il reste à la maison et ne revient à l'école qu'une fois guéri. Il faudrait accentuer les sensibilisations pour bien faire comprendre la nécessité du renouvellement des stocks aux communautés.

Certains GAP présentent toutefois des défaillances dans leur organisation. De ce fait, l'appui du programme est utilisé mais la justification prend trop de temps. Le système de préfinancement utilisé dans la province de l'Oudalan ne facilite pas du tout l'organisation

des rencontres GAP, puisqu'il faut que les enseignants cotisent, réalisent l'activité avant de se faire rembourser. L'activité étant mensuelle, on pourrait débloquer progressivement les montants sollicités au regard du projet de budget proposé. Le coordonnateur GAP disposerait d'une semaine pour la justification des fonds reçus. Il en est de même pour l'équipe d'encadrement pédagogique. Le déblocage progressif permet de mieux contrôler les activités effectivement réalisées et de mieux suivre les budgets.

Les contributions du programme dans la recherche de la qualité de l'éducation se révèlent efficaces sur le terrain. Cependant en terme de durabilité, il sera difficile de pérenniser un tel appui. L'Etat révisant progressivement ses appuis (prise en charge des GAP et des Conférences pédagogiques, relèvement des dotations en carburant pour les encadreurs pédagogiques), l'appui du programme pourrait être progressivement déployé vers d'autres activités pour intensifier l'encadrement et le suivi des enseignants. Il est clair que si le programme retirait aujourd'hui son appui, les GAP des écoles du programme retomberaient dans la même situation d'incertitude et de lassitude que les autres GAP. Dans le même ordre d'idée, si l'appui en carburant aux encadreurs pédagogiques prenait fin, ces derniers se détourneraient des écoles du programme qui seront logées à la même enseigne que les autres écoles classiques. Pourrait-on compter sur la phase II du PDDEB centrée sur la qualité pour espérer la pérennisation des prises en charge des GAP et des Conférences pédagogiques annuelles ?

3 – LA COMPOSANTE « PROMOTION DE L'EQUITE/GENRE »

La politique développée par l'Etat en faveur de l'éducation des filles progresse assez timidement, surtout en milieu rural. L'apport des partenaires de l'éducation s'avère donc nécessaire pour une bonne sensibilisation des communautés. Pour la mise en œuvre des activités du programme, une stratégie de sensibilisation participative à la base est assurée par les animatrices.

3.1.- Les activités réalisées et les résultats obtenus

La région du sahel est réputée pour son très faible taux de scolarisation, mais en particulier pour celui des filles.

Au cours de la première phases du programme, de nombreuses activités ont été développées dans le domaine du genre. Ainsi, des formations⁹ ont été dispensées aux communautés et aux enseignants en vue de renforcer leur adhésion aux principes du genre et d'améliorer le taux d'inscription des filles à l'école de même que leur rétention. En avril 2008, les écoles du programme présentaient les effectifs suivants :

⁹ Il s'agit en réalité de thèmes abordées lors des séances de sensibilisation : les retards des élèves à l'école, la rétention des enfants (filles surtout) à la maison par les parents, les mariages forcés, les IST/ VIH-SIDA, ...
Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso

TABLEAU 8 : Effectifs scolaires des écoles PEMP de l'Oudalan en avril 2008

ECOLE	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BIDI	25	19	44	14	7	21	10	9	19	13	8	21	7	8	15	0	0	0	69	51	120
TIN AKOFF	30	34	64	19	21	40	19	26	45	24	27	51	15	15	30	18	4	22	125	127	252
ZIGBERI	6	8	14	22	16	38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	24	52
TOTAL OUDALAN	61	61	122	55	44	99	29	35	64	37	35	72	22	23	45	18	4	22	222	202	424

TABLEAU 9 : Effectifs scolaires des écoles PEMP du Soum en avril 2008

ECOLE	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
FIRGUINDI	17	11	28	23	22	45	10	13	23	4	8	12	6	8	14	8	7	15	68	69	137
PILADI	23	15	38	29	16	45	9	7	16	10	8	18	0	0	0	0	0	0	71	46	117
TOTAL SOUM	40	26	66	52	38	90	19	20	39	14	16	30	6	8	14	8	7	15	139	115	254

TABLEAU 10 : Effectifs scolaires des écoles PEMP du Séno en avril 2008

ECOLE	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
DEBERE TALATA	10	18	28	20	36	56	0	0	0	5	7	12	7	0	7	9	0	9	51	61	112
DJIGO	13	24	37	11	15	26	0	0	0	3	7	10	0	0	0	0	0	0	27	46	73
YACOUTA	17	32	49	16	24	40	3	3	6	3	4	7	10	5	15	0	0	0	49	68	117
TOTAL SENO	40	74	114	47	75	122	3	3	6	11	18	29	17	5	22	9	0	9	127	175	302

En observant les effectifs scolaires, on se rend compte que les gros effectifs concernent surtout les deux premières classes (CP1, CP2) qui ont bénéficié des actions du programme. Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 présentent des effectifs qui traduisent les difficultés qui prévalaient dans ces écoles avant l'intervention du programme.

Sur la question de la scolarisation des filles, les effectifs montrent que les écoles du programme scolarisent actuellement plus de filles que de garçons (492 filles contre 488 garçons en 2007-2008). Pour l'année scolaire 2007-2008, les écoles du programme ont accueilli 161 filles contre 141 garçons dans les classes de CP1 malgré la limitation des effectifs imposée par certains enseignants du fait du système multigrade. Les écoles du programme présentent donc un indice de parité de 1,2 (favorable aux filles).

Sur cette composante également la stratégie de A2N s'appuie sur le travail fait à la base par les animatrices dans le cadre de la sensibilisation des parents sur la nécessité de scolariser les filles. De l'avis des animatrices, les débuts ont été très difficiles parce qu'il y avait de la méfiance de la part des populations. Mais par la suite, l'adhésion à l'école est devenue une réalité. Le fait d'avoir des femmes comme animatrices dans les villages du programme constitue, à n'en point douter, une bonne stratégie pour convaincre les parents à envoyer leurs filles à l'école. Les animatrices constituent des modèles de femmes instruites par l'école et peuvent mieux présenter les avantages de l'école aux populations.

Les APE reconnaissent que la présence de l'animatrice dans le village facilite l'implication de plusieurs parents dans les activités de l'école. A ce sujet, le président APE de l'école de Piladi nous a confié ceci : « avant l'arrivée de l'animatrice, quand on convoquait une réunion à l'école, il n'y avait que le président APE et quelques parents qui y répondaient. Actuellement, dès qu'on convoque une rencontre à l'école, nous y sommes tous, femmes comme hommes ». Ce travail de sensibilisation est plus visible dans le milieu des femmes. Dans bon nombre de villages du sahel, il était difficile de trouver des femmes et des hommes dans une même rencontre. Avec l'animatrice, les femmes sont plus présentes à l'école. Elles participent mieux aux activités et comprennent mieux l'intérêt d'envoyer les filles à l'école. De plus en plus, grâce à l'action du programme, on rencontre des femmes alphabétisées qui participent activement à la vie des associations et des groupements féminins.

Par ailleurs, avec la stratégie des familles d'accueil, les parents scolarisent de plus en plus leurs filles. Dans certaines localités, les enfants viennent de villages ou de quartiers assez éloignés de l'école. Le soutien apporté par le programme aux familles hôtes permet d'offrir de bonnes conditions de vie et de travail aux élèves accueillis (surtout les filles) leur évitant ainsi de parcourir des kilomètres chaque jour pour venir à l'école. Le plus souvent, ces enfants ne retournent dans leur village (ou quartier) qu'à la fin de la semaine pour rendre visite à leurs parents.

3.2 - Forces et faiblesses des actions menées

Forces :

Grâce à l'action du programme, la scolarisation des filles est mieux perçue par les parents d'élèves. Malgré la pratique des mariages précoces toujours en vigueur dans la région, les parents semblent avoir compris l'utilité de l'école pour les filles.

Par ailleurs, les conditions d'hébergement dans les familles d'accueil rassurent de nombreux parents qui acceptent de plus en plus d'envoyer leurs enfants (surtout les filles) à l'école. De par le passé, les longues distances empêchaient effectivement certains parents de laisser leurs enfants, surtout les filles venir à l'école.

Avec les sensibilisations, les femmes sont plus présentes dans les écoles. Elles participent mieux aux activités et encouragent leurs filles à bien travailler à l'école. Dans les écoles du programme, les filles prennent l'animatrice pour modèle. Celle-ci s'occupe d'elles comme ses propres enfants.

Faiblesses :

Malgré cet engagement pour l'éducation des filles, les animatrices affirment qu'il existe toujours des familles qui n'acceptent pas de donner toutes leurs filles pour l'école. La stratégie consiste à scolariser quelques unes et à garder les autres filles pour les tâches domestiques. Même si les familles qui le font ne sont plus nombreuses, le travail de sensibilisation devra être maintenu et même renforcé.

Tant que l'animatrice sera dans le village, la scolarisation des filles sera assurée. Il faut alors mettre l'accent sur la formation des animatrices endogènes pour assurer une bonne relève d'ici la fin du programme.

4 – LA COMPOSANTE « PLAIDOYER ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE »

Un des objectifs du programme d'éducation en milieu pastoral est de « Développer des actions de plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité adaptée aux réalités et aux besoins des communautés pastorales ; et de renforcer les capacités de la société civile pour influencer les politiques éducatives ».

4.1.- Les activités réalisées et les résultats obtenus

Selon les acteurs du programme, l'action de plaidoyer se concentre sur l'organisation des SMA chaque année. Pendant une semaine, les organisations de la société civile, organisées en coalition, se mobilisent pour des actions de plaidoyer en faveur de l'EPT. Dans cette activité, le Cadre de concertation des ONG et associations actives dans l'éducation de base (CCEB) joue le rôle de chef de file de la coalition. Cette structure identifiée comme partenaire stratégique dans le plaidoyer par Oxfam International reçoit un appui annuel pour l'organisation de la SMA.

Au sujet du plaidoyer, on constate une grande mobilisation de la société civile pour l'organisation des SMA qui donnent l'occasion aux partenaires de l'école de se mettre ensemble pour interpeller les décideurs et les partenaires techniques et

financiers sur le fonctionnement du système éducatif et le respect des engagements dans la perspective de l'atteinte des objectifs d'une éducation pour tous de qualité d'ici 2015.

Chaque année, le plaidoyer porte sur un thème spécifique défini au niveau international. Chaque coalition nationale s'en approprie et propose son plan d'action. C'est sur cette base que les activités de plaidoyer sont organisées au plan national. De plus en plus la coalition nationale se déploie à travers le territoire national et les actions de la SMA aussi se multiplient. Le CCEB assure alors un rôle de coordination des activités en tant que noyau dur de la coalition. En fonction du dynamisme des relais du CCEB et des démembrements des autres structures membres de la coalition, des actions sont entreprises au niveau local (provincial ou régional) pour attirer l'attention des décideurs sur des problèmes spécifiques à la localité.

En dehors des SMA, le CCEB assure des formations en direction des associations et des ONG sur des thèmes variés (mobilisation sociale, droit des enfants, suivi de l'exécution budgétaire, le plaidoyer en éducation, la réforme de l'éducation, rôles des APE/AME,...). Ces différentes formations font des structures relais des acteurs critiques de la conduite du système éducatif.

Selon le S.E de A2N, « depuis maintenant trois ans, nous participons à l'organisation des SMA avec les autres associations du sahel. En tant que point focal, nous supervisons les activités qui sont organisées. Il s'agit de marches, d'audiences auprès du Gouverneur de la région, de conférences et d'émissions radiophoniques ».

Au niveau national, le plaidoyer mené par la coalition nationale a contribué à l'adoption de la nouvelle loi d'orientation de l'éducation nationale qui prône la gratuité de l'éducation de base. Cette mesure qui est en expérimentation dans 45 départements du Burkina Faso s'étendra progressivement à tout le pays. A l'exception de Markoye (Oudalan), les zones d'intervention du programme ne sont pas pour l'instant touchées par cette initiative.

4.2 - Forces et faiblesses des actions menées

Les forces :

Le CCEB a beaucoup œuvré à la mise en place de la coalition nationale pour l'EPT au Burkina Faso. Dans le dispositif mis en place, le CCEB demeure le chef de fil de la coalition à cause de sa grande expérience, de son niveau de couverture nationale et de l'appui technique et logistique qu'il accorde à la coalition.

A travers la coalition, les acteurs de la société civile se font entendre de plus en plus par rapport aux grandes orientations nationales sur l'éducation, et surtout par rapport aux engagements pris par le gouvernement pour le développement de l'éducation au Burkina Faso.

Au niveau national, le plaidoyer mené par la coalition nationale pour l'EPT est visible et très actif. Le point culminant de ce plaidoyer se déroule pendant les SMA où les acteurs de la société civile interpellent les décideurs sur des thèmes spécifiques. De même, les cellules relais du CCEB se développent à travers toutes les régions du

Burkina Faso. Ces cellules constituent des points focaux pour l'organisation des coalitions régionales ou provinciales pour l'EPT. Toutefois, la capacité de conception des points focaux demeure timide. Pour la région du sahel par exemple, A2N qui est le point focal du CCEB ne dispose pas actuellement d'un plan de plaidoyer. Cet outil est pourtant nécessaire pour une bonne appropriation des actions de plaidoyer initiées au plan national ou international. Il faut avoir la capacité de traduire concrètement les axes de plaidoyer pour prendre en compte les réalités du milieu. Pour ce faire, le CCEB devrait mieux accompagner ses relais dans l'identification et la planification du plaidoyer au niveau local.

Faiblesses :

Malgré le dynamisme du CCEB et de la coalition nationale pour l'EPT, la question du suivi des engagements pris lors des différentes SMA se révèle difficile. En effet, la forte mobilisation des SMA diminue considérablement lorsque cette activité s'achève. La coalition nationale se retrouve sans ressources pour continuer ce travail de suivi. Les partenaires techniques et financiers ne sont pas prêts à financer des actions de plaidoyer en dehors de la SMA. Cela complique la tâche de la coalition, parce qu'il faut mobiliser des ressources pour certaines activités de suivi.

La fragilité de la coalition nationale pour l'EPT réside dans son mode de financement. On a ainsi l'impression que dès que le soutien financier des SMA s'arrêtera, les activités de la coalition s'arrêteront aussi. Il faut donc travailler à susciter des contributions propres à la coalition pour faire du plaidoyer une activité permanente. De ce fait, le CCEB devrait renforcer ses plans d'actions afin de planifier des activités sur toute l'année. Cela devrait donner l'occasion de vérifier l'effectivité des nombreux engagements pris par les décideurs politiques dans le domaine de l'éducation. Il est donc important d'élaborer des outils de suivi évaluation pour mieux suivre et évaluer le niveau de réalisation de ces engagements.

Ainsi donc, il faudrait que les actions de plaidoyer dépassent le cadre des SMA pour suivre au quotidien l'évolution du système éducatif. Pour ce faire, il faut que le CCEB dispose de suffisamment d'informations fiables sur les réalités scolaires et sur les données quantitatives sur le fonctionnement du système éducatif. Pour cela il faut permettre au CCEB de réaliser des études pour mieux documenter les axes de son plaidoyer.

L'appréciation du plaidoyer dans la mise en œuvre du programme d'éducation en milieu pastoral pose un problème de fond en ce sens qu'il est difficile de trouver un lien directe entre le financement accordé au CCEB pour l'organisation de la SMA et la réalisation des actions du programme. La ligne budgétaire « appui au CCEB pour la SMA » existe bel et bien dans le budget du programme éducation en milieu pastoral du Burkina Faso. Pour éviter toute confusion, OGB gagnerait à trouver un meilleur encrage pour positionner cet appui au CCEB qui n'a visiblement pas de lien direct avec le programme.

5 – LA COMPOSANTE « DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET APPUI AUX ACTEURS LOCAUX DU PROGRAMME »

Le programme éducation en milieu pastoral a planifié l'organisation de campagnes d'alphabétisation et l'octroi de crédits au profit des communautés bénéficiaires de son intervention. Ces deux activités participent au développement des ressources humaines et financières des acteurs locaux du programme.

5.1.- Les activités réalisées et les résultats obtenus

Avant la mise en œuvre du programme, il existait bel et bien des APE/AME dans les écoles. Mais se posait le problème de leur fonctionnalité. Toutes les activités reposaient alors sur les présidents APE/AME. Avec le programme d'éducation en milieu pastoral, les APE/AME/COGES ont bénéficié de formations dans le but de leur permettre de mieux maîtriser leurs rôles dans le fonctionnement de l'école. Ces formations se sont déroulées sur des thèmes variés : droit des enfants, AGR, rôles des APE/AME/COGES, genre, gestion des micro-crédits, embouche, etc. Dans leur grande majorité, les membres de ces structures sont réellement impliqués dans la vie de leurs écoles. En dehors de l'école de Yacouta où il semble y avoir un problème de relations entre l'APE et le COGES (réduit à deux personnes), les autres structures sont bien organisées et dynamiques.

Le programme éducation en milieu pastoral vise aussi l'accroissement des capacités des acteurs locaux pour leur permettre de mieux participer à la mise en œuvre du programme. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le développement des activités d'alphabétisation. Dans tous les villages où intervient le programme d'éducation en milieu pastoral, des centres d'alphabétisation ont été ouverts au profit des femmes et des hommes. Ces centres qui sont à leur deuxième année connaissent un réel engouement des populations bénéficiaires.

Dans les villages abritant des écoles soutenues par le programme, des centres d'alphabétisation ont été créés. Cette initiative s'inscrit dans l'optique de la complémentarité entre les apprentissages formels et non formels afin d'élargir l'accès à l'éducation de base. Au cours de l'année 2006-2007, les huit centres en alphabétisation initiale du Programme éducation en milieu pastoral ont donné les résultats suivants :

Tableau 11 : Bilan de la campagne d'alphabétisation 2006-2007 du programme éducation en milieu pastoral

PROVINCE	INSCRITS			EVALUES			ADMIS		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
OULDALAN	29	61	90	29	60	89	23	50	73
SENO	48	43	91	47	40	87	39	22	61
SOUM	26	36	62	22	30	52	20	22	42
TOTAL	103	140	243	98	130	228	82	94	176

Source : A2N

Dans la province de l'Oudalan, il y avait deux centres en langue tamacheq et un en fulfuldé tandis que dans les provinces du Séno (trois centres) et du Soum (deux

centres) tous les centres étaient en langue fulfuldé. Pour chacune des provinces, les taux de succès se présentent de la façon suivante :

Tableau 12 : Taux de succès de la campagne 2006-2007 par province

Provinces	Femme	Homme	Moyenne des taux d'admission (H F)
Oudalan	83,33 %	79,31%	82,02%
Séno	55%	82,98%	70,11%
Soum	73,33%	90,9%	80,76%
Total	70,56%	84,40%	77,63%

Source : A2N

Les résultats de la campagne d'alphabétisation 2006-2007 ont été bons dans les différents centres ouverts au profit des membres des APE/AME/COGES des écoles du programme. Sur l'ensemble des centres, le taux de succès était de 77,63%. Les femmes ont enregistré un taux de succès de 70,56%.

Sur la base d'un protocole de partenariat signé entre A2N et les différentes DPEBA, l'activité d'alphabétisation est bien suivie par les DPEBA. En début d'année celles-ci procèdent à la remise à niveau des animateurs. Au cours de la campagne, le suivi des centres permet de superviser les apprenants et les animateurs de centres en situation de travail avant l'évaluation finale qui intervient généralement au mois de mai.

Par ailleurs, le programme appuie les AME à travers un système de prêts leur permettant de réaliser des activités génératrices de revenus. Cette initiative vise surtout à permettre aux mères d'élèves d'avoir suffisamment de revenus pour mieux s'occuper de la scolarisation de leurs filles. Cette initiative est salubre dans les villages, car les femmes rurales sont généralement exclues du circuit des systèmes d'octroi de crédits.

Sur une subvention globale de deux millions de francs CFA (2 000 000 F CFA), chaque AME des écoles du programme a reçu deux cent cinquante mille francs (250 000 F CFA) comme appui à la réalisation d'activités génératrices de revenus au cours de l'année scolaire 2006-2007. La gestion des fonds est assurée par l'animatrice et le bureau AME qui identifient des critères d'attribution des fonds. Pour l'accès à ces fonds, le degré d'implication dans les activités de l'AME semble être un critère central. La durée du prêt est fonction de l'activité choisie par le bénéficiaire. Dans la plupart des cas, le prêt est octroyé pour une durée de trois à six mois. Les activités restent centrées sur l'embouche ovine et sur le petit commerce.

Pour Ramata Hamadou, bénéficiaire d'un crédit AGR dans le village de Piladi, « j'ai reçu 25 000 F CFA comme crédit. J'ai acheté un bœuf à 15 000 F CFA. Les 10 000 F CFA ont été utilisés pour l'achat des aliments pour le bœuf et ses soins. Le bœuf a été revendu à 35 000 F CFA. J'ai payé les intérêts du crédit à 1250 F CFA. Donc mon bénéfice s'élève à 8 750 F CFA. Avec cet argent, j'ai acheté des habits pour moi-même et pour ma fille et j'ai acheté un bouc qui m'appartient ».

Dans la plupart des écoles, les premiers bénéficiaires ont déjà remboursé leurs prêts et les seconds bénéficiaires sont en train de travailler avec les fonds qui leur sont prêtés. Selon les sources de A2N, le nombre de bénéficiaires s'élèverait actuellement à 227 femmes. Le taux d'intérêt en vigueur est de 5% pour le crédit embouche sur 6 mois et de 2,5% pour le crédit petit commerce sur 3 mois. Le bénéfice moyen réalisé par femme est de 4 800 F CFA.

Le développement des activités génératrices de revenus est très apprécié des populations. Les femmes bénéficiaires de cette activité affirment utiliser les bénéfices générés par les activités pour soutenir la scolarisation de leurs filles (achat de savon, gobelets, seau, ...) et pour survenir aux besoins de leurs familles.

5.2 - Forces et faiblesses des actions menées

Forces :

Les femmes alphabétisées comprennent mieux la nécessité de scolariser les enfants. De plus, elles comprennent le rôle qu'elles doivent jouer au sein des associations et groupements. Depuis la première année de l'alphabétisation, de nombreux changements sont intervenus dans la composition des bureaux APE et AME. Les animatrices auraient fait comprendre aux populations qu'il y a des postes de responsabilité qui doivent être occupés par des personnes lettrées. Ainsi, les postes de secrétaire et de trésorier sont le plus souvent occupés par des néo alphabètes qui peuvent prendre des notes. Selon l'animatrice de Débéré Talata, « l'an dernier, l'APE de Débéré Talata a écrit au DPEBA pour lui demander de changer un enseignant absentéiste. Le DPEBA a vérifié les faits et a procédé au remplacement de l'enseignant en question ». Cela témoigne du niveau de compréhension de la communauté qui arrive à mesurer l'importance que représente la présence des enseignants à l'école.

Dans les villages où intervient le programme, le changement d'attitude des parents vis-à-vis de l'école se constate aussi par le fait que l'administration n'a plus besoin de passer par des réquisitions d'enfants pour les recrutements à l'école. Les parents y viennent de façon volontaire grâce aux nombreuses sensibilisations réalisées dans les villages par les animatrices.

L'accès des membres des AME des écoles du programme aux crédits AGR constitue une originalité dans ce milieu. En effet, les conditions exigées par les institutions spécialisées dans la micro finance excluent d'office les femmes du milieu pastoral. Le programme participe ainsi à soutenir l'action des femmes et à lutter contre la pauvreté. Cette pratique permet de créer une force économique autour de l'école qui permet aux femmes de participer financièrement à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les écoles.

Faiblesses :

Au cours de la première année, les apprenants étaient assidus aux cours. La deuxième année n'a pas connu le même engouement partout parce que certaines populations étaient déçues (Zigbéry par exemple). La déception venait du fait que dans d'autres centres d'alphabétisation, les apprenants bénéficiaient de vivres PAM

pour leur alimentation. En effet, la situation alimentaire dans certaines localités est très difficile. Et le fait de venir passer la demi journée au centre d'alphabétisation représente un manque à gagner puisque le temps consacré à l'apprentissage aurait bien pu servir à la recherche du pain quotidien. Certains apprenants expliquent que la rigueur du climat aussi complique la participation aux cours.

Partout, les femmes ont trouvé que l'enveloppe de 250 000 F CFA accordés aux AME est très insuffisant. Le plus souvent, l'AME compte entre 70 et 100 membres et il est difficile d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Dans la plupart des cas, un premier groupe d'une dizaine de femmes bénéficie des prêts pour réaliser des activités sur trois ou six mois. Le remboursement des prêts se fait généralement sans difficultés avec même le versement d'un intérêt qui permet de soutenir certaines activités de l'école. Un autre groupe de femmes est ensuite identifié pour bénéficier du prêt.

Si l'impact des AGR sur l'accroissement des revenus des populations est difficile à établir à l'étape actuelle du programme, il est plus facile de constater que le programme apporte un accroissement des capacités des populations à travers les actions d'alphabétisation qui sont développées. L'alphabétisation constitue donc une bonne stratégie mais il faut préparer un environnement lettré aux néo-alphabétisés.

IV – CONCLUSION - PERSPECTIVES

L'accès à une éducation de base de qualité constitue un droit inhérent à tout être humain. De ce fait, les stratégies mises en place par les acteurs du programme d'éducation en milieu pastoral participent à la réalisation du droit à l'éducation pour des populations pauvres et le plus souvent marginalisées.

Au terme de cette évaluation, notre appréciation sur la conformité des activités réalisées avec les objectifs initiaux du programme est positive. En effet, dans les écoles pilotes du programme, la situation de départ caractérisée par de nombreuses difficultés de fonctionnement des écoles s'est nettement améliorée. Les statistiques scolaires sont meilleures et les écoles attirent de plus en plus d'élèves et de parents. Ces derniers fondent un espoir dans l'école et acceptent d'y envoyer leurs enfants. L'engouement que connaît l'école dans les zones d'intervention du projet nous fonde à dire que les activités menées correspondent aux besoins réels des bénéficiaires.

En passant en revue les différents objectifs du programme, on se rend compte que de nombreux progrès ont été réalisés. Sur la question de l'accès et de la rétention à l'école dans les zones du programme, les statistiques laissent apparaître des progrès constants. On remarque également que l'appui apporté par le programme aux acteurs pédagogiques permet un meilleur suivi des activités pédagogiques participant ainsi à la promotion d'une éducation de qualité.

A travers les résultats obtenus (voir statistiques scolaires), on se rend compte que la scolarisation des filles dans la zone du programme connaît une grande progression. L'indice de parité est désormais en faveur des filles dans les écoles du programme. Les actions de plaidoyer aussi se renforcent avec des résultats remarquables sur la gratuité et la qualité de l'éducation.

Au sujet de la stratégie utilisée pour la mise en œuvre des activités sur le terrain, le Directeur de Intermon Oxfam Burkina Faso, Togo affirme que c'est une stratégie qui repose sur le principe du « faire faire ». Du reste, le fait de passer par une ONG nationale ayant une très bonne connaissance du terrain est une démarche largement appréciée par les acteurs de l'éducation. Grâce à cette stratégie, la mise en œuvre du programme a produit des effets positifs et des changements visibles au sein des différentes communautés bénéficiaires. Ainsi on peut affirmer qu'avec la mise en œuvre du programme, les communautés dans les différents villages bénéficiaires se sont inscrites dans une dynamique de bonne participation à la gestion des écoles primaires.

Sur la question des effets majeurs engendrés par le programme, il faut tout de suite relever qu'en trois ans de mise en œuvre, des tendances commencent à se dessiner. Ainsi par exemple, on relève une plus grande prise de conscience des communautés par rapport à la question de la scolarisation des enfants en général et à celle des filles en particulier. Dans les villages pilotes du programme l'école n'est plus perçue comme un élément étranger ; elle fait désormais partie de l'environnement du village. Cette situation peut contribuer à expliquer l'accroissement des effectifs scolaires dans les écoles du programme.

Pour les enseignants, l'appui du programme vient renforcer les actions de l'Etat en faveur de la qualité de l'éducation. Le bon fonctionnement des GAP représente un atout considérable dans la formation continue des enseignants de la zone. Ces derniers étant très jeunes et peu expérimentés, l'appui du projet apparaît à leurs yeux comme une action salubre qui leur permet de se perfectionner sur le plan pédagogique.

Notre travail n'a pas pris en compte l'évaluation financière du programme qui doit faire l'objet d'un audit spécifique. Toutefois, en considérant les résultats obtenus par le programme en si peu de temps, nous pouvons dire que la mise en œuvre du programme a été efficace.

En conclusion, l'évaluation des actions sur le terrain montre des dispositions qui permettent la réalisation de l'objectif général du programme qui est de « Contribuer à l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'équité/genre dans l'éducation de base dans le Sahel burkinabé en vue de la réduction de la pauvreté ».

1 – Appréciation du partenariat Intermon Oxfam et A2N

Au regard des activités réalisées, on peut affirmer que le partenariat établi entre Intermon Oxfam et A2N dans la mise en œuvre du programme d'éducation en milieu pastoral est bien apprécié par les populations bénéficiaires. Le programme apporte un plus par rapport à l'existant. Les améliorations sont perceptibles et permettent de faire une appréciation positive de la mise en œuvre du programme.

Les deux coordonnateurs de zones présentent de bonnes capacités pour la mise en œuvre et le suivi des activités du programme. Dans le même sens, les animatrices que nous avons pu rencontrer maîtrisent chacune les réalités de son village. Il faut toutefois signaler que le rôle de l'animatrice dans le suivi des vivres du programme mérite d'être réaffirmé car il existe par endroit des conflits de compétences parfois

couvés entre les enseignants et les animatrices dans la gestion des vivres offerts par le programme.

Dans le contexte du sahel burkinabé, il existe de nombreuses associations qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation. Mais toutes fonctionnent comme des prestataires de services, en ce sens qu'elles ne font que répondre à des sollicitations pour la mise en œuvre de tel ou tel programme ou projet. Ces structures connaissent une organisation légère et n'ont pas toujours les ressources humaines nécessaires au pilotage d'un grand programme comme celui que propose Oxfam Grande Bretagne.

Si le programme maintient son option de passer par une ONG (ou Association locale) pour la mise en œuvre des activités, A2N, du fait de ses nombreux partenariats représente actuellement la structure la mieux placée pour la conduite de ce type de programme. Il faudra alors négocier un cahier de charges clair avec ce prestataire en terme de planification des activités, de procédure de passation des marchés et de suivi des engagements pris par les différents acteurs du programme. Pour notre part, nous pensons que l'idéal aurait été d'avoir un partenaire stratégique de mise en œuvre du programme par province. Notre conviction est que malgré la similitude des réalités des provinces du sahel burkinabé, il existe des spécificités propres à chaque province qu'il faut prendre en compte.

Dans la perspective du renouvellement d'un protocole avec A2N, il faudra veiller à trouver un coordonnateur par province. Dans la situation actuelle où le seul coordonnateur supervise les activités du programme dans le Séno et le Soum, il y a des limites qu'il faut rattraper. Le fait d'avoir un coordonnateur de zone résidant permet un meilleur suivi des activités et le développement de véritables relations de partenariat entre le partenaire de mise en œuvre et les responsables déconcentrés ou décentralisés de l'administration.

Les accords de partenariat signés entre A2N, les DPEBA et les inspections portent entre autres sur le suivi des classes, le suivi et l'évaluation de l'alphabétisation et l'organisation des conférences pédagogiques. Si dans le Séno et dans l'Oudalan le suivi des écoles du programme a été bien réalisé, cela n'a pas été le cas dans le Soum où aucune visite de classe n'avait encore eu lieu lors de notre passage. Cette situation dénote du peu de suivi des clauses de l'accord de partenariat signé entre A2N, la DPEBA et l'inspection de Djibo. Nous proposons une clarification des clauses de l'accord pour faire apparaître des mesures d'auto discipline qui obligerait chaque partie à mieux respecter les accords. Il faut également que A2N puisse réagir à temps lorsqu'elle constate un non respect des clauses et saisisse qui de droit pour redresser la situation pendant qu'il est encore temps. Pour cela, une stratégie de communication efficace devrait être établie entre A2N et les structures déconcentrées du MEBA (lettres d'informations, rapports d'activités, bordereaux de livraisons, etc).

En s'appuyant sur l'expérience du programme d'éducation en milieu pastoral, A2N est actuellement en train de négocier le financement d'un programme similaire auprès de la Banque mondiale avec le soutien du MEBA et de ses partenaires. C'est là le signe qu'elle a bénéficié des opportunités offertes par le programme d'éducation en milieu pastoral pour renforcer ses propres capacités.

2 - Suggestions/Recommandations

Le programme d'éducation en milieu pastoral du Burkina Faso est présentement à la fin de sa première phase. En partant des réalités constatées sur le terrain, nous recommandons vivement la mise en place d'une deuxième phase qui permettrait de mieux capitaliser les acquis visibles et de confirmer les tendances positives qui se dégagent. Les recommandations suivantes sont des orientations qui devraient permettre de bâtir le future programme d'éducation.

2.1. Composante « Accès et rétention à l'école »

Malgré la mise en œuvre du PDDEB et du programme éducation en milieu pastoral, les trois provinces bénéficiaires des actions du programme connaissent des taux de progression assez faibles (voir tableaux 1 et 2). Nous recommandons la reconduction de la stratégie d'utilisation des animatrices pour la sensibilisation de proximité des communautés bénéficiaires. Pour que cette action s'inscrive dans la durabilité, la formation des animatrices endogènes actuellement en cours dans les différents sites du programme devrait permettre de compter sur des femmes suffisamment engagées pour la cause de l'école même après le départ des animatrices du programme.

Au début d'année scolaire 2007-2008, les animatrices du programme ont mis du temps avant de rejoindre leurs postes pour non disponibilité du budget du programme. Afin d'éviter de compromettre le démarrage effectif des activités scolaires conformément au calendrier scolaire officiel, nous recommandons à A2N de trouver une formule de prise en charge qui permette aux animatrices d'être dans leurs postes au moins un mois avant le début de l'année scolaire.

A partir du témoignage des animatrices, il ressort que certaines d'entre elles vivent dans des conditions de logement précaire dans les villages. Au regard du travail important réalisé par les animatrices dans la mise en œuvre du programme, nous recommandons au programme de consentir des efforts pour améliorer les conditions de logement des animatrices. Avec la contribution des communautés, on pourrait envisager la construction de logements en matériaux locaux renforcés par du ciment avec les commodités d'usage. Nous estimons que le logement de l'animatrice doit être aussi un modèle de changement positif surtout dans des villages où l'on ignore encore la construction de latrines à usage domestique.

Avec le système multigrade, les enseignants limitent l'occupation des salles de classe à 70 élèves maximum. Devant l'importance du nombre d'élèves qui se présentent au recrutement, il est difficile de recevoir tous les enfants d'âge scolaire. Pour recevoir tous les enfants, il va falloir accroître les capacités d'accueil des infrastructures scolaires. Déjà cette année, selon le coordonnateur de zone, le CP1 de l'école de Débéré Talata est sous hangar avec 38 élèves. Cet effectif a du mal à composer avec le CP2 qui compte déjà 56 élèves. Nous recommandons au programme de procéder à la normalisation des écoles qui présentent des gros effectifs.

Le programme d'éducation en milieu pastoral est mis en œuvre au moment où la décentralisation se concrétise. C'est donc un contexte favorable qui encourage les initiatives communautaires. Nous recommandons l'implication des Maires (élus locaux) dans l'accompagnement des actions du programme. Compte tenu de la spécificité de la région, les Maires (et les conseillers municipaux) pourraient participer à la mobilisation des populations pour l'inscription des enfants à l'école. Par ailleurs, la mise en place des Comités villageois de développement (CVD), structure de coordination des activités de développement dans chaque village, pourrait offrir un cadre de collaboration efficace pour l'exécution de certaines activités.

2.2. Composante « Qualité de l'éducation »

Dans plusieurs villages du programme, les APE/AME/COGES sont prêts à réaliser des champs collectifs ou du jardinage pour mieux soutenir l'école. Comme dans l'ensemble de la région l'accès à l'eau est une préoccupation centrale, nous recommandons la réalisation de forages dans toutes les écoles appuyées par le programme. La disponibilité d'un point d'eau permettrait aux élèves d'avoir de l'eau potable et de mieux entretenir l'espace scolaire à travers la réalisation de plantations d'arbres.

L'apport du programme dans l'amélioration de l'alimentation des élèves est original. Il permet de varier le menu dans les écoles et de palier aux insuffisances des vivres PAM. Nous recommandons au programme de continuer à supporter cette stratégie tout en encourageant la mise en place de cantines endogènes dans chaque école. Les parents d'élèves étant déjà habitués à contribuer pour l'alimentation de leurs enfants en accueil dans des familles hôtes, l'organisation de ces cantines endogènes pourrait réussir dans les écoles du programme. En plus des contributions qui seront demandées aux parents, comme apport en nature (céréales), le programme pourrait inciter les parents à mettre en place des champs collectifs et des jardins scolaires dont les récoltes serviront à alimenter une bonne partie de la cantine endogène.

La fourniture des vivres aux écoles du programme s'est révélée comme une bonne stratégie, surtout pour le maintien à l'école. Afin d'améliorer le système d'approvisionnement des vivres du programme et d'éviter les situations de ruptures de stocks et de spéculations qui se développent de plus en plus sur les marchés, nous recommandons à A2N de lancer chaque année un appel d'offre qui permettrait de sélectionner un prestataire fiable qui s'engagerait à acheminer les vivres directement dans les écoles. Cela éviterait les ruptures de stocks et les nombreux problèmes liés au transport du riz dans les écoles.

Les grandes tendances qui se dégagent dans le domaine de l'encadrement pédagogique font ressortir des résultats intéressants au profit des enseignants et des encadreurs pédagogiques. Avec l'appui du programme, les enseignants se sont réunis régulièrement (1 fois par mois) en groupe d'animation pédagogique. De plus, il n'y a pas eu de boycott des Conférences pédagogiques au cours de l'année 2007-2008. Nous recommandons donc la reconduction des appuis accordés aux encadreurs pédagogiques et aux GAP des écoles du programme.

La stratégie des kits pharmaceutiques octroyés à toutes les écoles du programme a aussi donné des résultats très appréciés des élèves et des parents d'élèves. C'est pourquoi nous recommandons le renouvellement des kits pharmaceutiques qui permettent aux élèves de bénéficier des premiers soins lorsqu'ils tombent malade.

L'organisation des réunions critiques sur les résultats scolaires constitue une activité de plaidoyer pour la qualité de l'éducation. L'originalité de l'activité réside dans le fait qu'elle réunit la communauté éducative pour discuter des résultats scolaires dans le but de trouver des solutions aux difficultés rencontrées. Si l'activité est bien menée (présentation des résultats scolaires et des taux de fréquentation des élèves en tableaux et graphiques), les communautés arrivent à avoir leur propre lecture des résultats et participent à la recherche des solutions aux problèmes soulevés. Cette démarche participative responsabilise davantage les différents acteurs de l'école. Au regard de l'intérêt porté par les communautés sur l'observation des résultats scolaires des élèves lors des rencontres bilans organisées dans les écoles, nous recommandons l'institutionnalisation de ces rencontres à chaque fin de trimestre. Ces rencontres offrent la possibilité aux parents, aux enseignants et aux encadreurs pédagogiques de critiquer les résultats des élèves en apportant des propositions de solutions.

2.3. Composante « promotion de l'équité/genre »

Afin de renforcer les acquis réalisés dans l'adhésion au principe de scolarisation des filles, nous recommandons l'institutionnalisation de prix de l'excellence pour les meilleures filles de chaque école.

2.4. Composante « Plaidoyer et renforcement des capacités de la société civile »

Le suivi des actions d'éducation dans un pays pauvre comme le Burkina Faso n'est pas une chose aisée. Dans la perspective de la mise en œuvre d'un plaidoyer au plan régional, nous recommandons l'élaboration d'un plan d'action régional pour mieux orienter les actions de plaidoyer en direction des préoccupations du sahel. Pour la mise en œuvre de cette recommandation, A2N pourrait compter sur l'expertise du CCEB. Après l'élaboration du plan d'action régional, A2N pourrait approcher d'autres partenaires techniques et financiers pour diversifier ses sources de financement dans le domaine du plaidoyer.

Devant les succès rencontrés par la prise en charge des GAP, des Conférences pédagogiques et des suivis de classe, nous recommandons au CCEB d'intégrer ces activités dans son plaidoyer et de faire en sorte que les efforts consentis par l'Etat dans ce sens puissent se poursuivre à travers la deuxième phase du PDDEB.

L'appui au CCEB mérite qu'on s'y attarde. Cet appui est initialement destiné à l'organisation de la SMA. Dans le souci de trouver un lien entre la SMA et le programme éducation en milieu rural, nous recommandons au CCEB et à A2N de travailler à la définition d'un plan d'action de plaidoyer qui prenne en compte les spécificités du milieu pastoral. Le financement pourra ainsi venir en appui à l'organisation de la SMA avec un volet spécifique permettant à A2N de mener le plaidoyer au niveau local sur des préoccupations propres au milieu pastoral. Une

telle dynamique permettrait de trouver une bonne articulation entre le plaidoyer mené au niveau national par le CCEB et celui mené au niveau local par A2N.

2.5 Composante « Développement des ressources humaines et appui aux acteurs locaux du programme »

Le milieu pastoral étant marqué par l'analphabétisme malgré les actions déjà menées, nous recommandons la poursuite et l'intensification des campagnes d'alphabétisation dans les villages abritant les écoles du programme.

Dans le souci d'offrir un environnement lettré aux néo-alphabétisés, nous recommandons la constitution d'une bibliothèque ambulante renfermant des ouvrages et des revues en langues nationales (peul et Tamacheq). Cette bibliothèque fera le tour des villages en fonction d'un programme établi permettant ainsi aux femmes et aux hommes alphabétisés se rester en contact avec un environnement lettré.

Sur la base des expériences enregistrées lors de la première phase du programme, nous recommandons l'octroi d'un nouveau fonds de roulement aux AME des écoles du programme pour la réalisation d'activités génératrices de revenus (AGR). Dans le souci de faciliter les remboursements, nous recommandons l'institutionnalisation d'un engagement solidaire à rembourser les crédits. De ce fait les bénéficiaires se sentiront collectivement responsable du respect des engagements.

2.6. Le renforcement des orientations de la phase 1 du programme

Au regard des indicateurs de progrès enregistrés dans les écoles du programme (taux d'admission, taux de promotion, taux de redoublement), nous recommandons une extension de l'appui du programme à d'autres écoles dans les circonscriptions déjà couvertes par la première phase. L'élargissement des écoles bénéficiaires permettra de mieux apprécier l'apport du programme en terme d'impact. A titre d'exemple, en 2006-2007, la province de l'Oudalan comptait 113 écoles (dont 4 privées), celle du Séno 129 (dont 5 privées) et celle du Soum 168 (dont 23 privées), soit un total de 410 écoles pour les trois provinces. Pour la même période, le programme éducation en milieu pastoral se développe dans seulement 8 écoles. L'extension du programme dans d'autres écoles des CEB déjà bénéficiaires ne présente pas un investissement très coûteux.

De même, dans le souci de donner à ce programme une véritable dimension régionale, nous recommandons l'extension de la couverture géographique du programme à la province du Yagha qui fait aussi parti de la région du Sahel. Cette province vit les mêmes réalités que les trois autres provinces du Sahel : faiblesse de la scolarisation en général et de celle des filles en particulier, recrutement et rétention difficile des enfants à l'école, mauvais résultats scolaires, partenaires de l'éducation peu organisés. Toutes ces difficultés sont vécues avec plus d'ampleur dans les zones pastorales.

2.7. Autres recommandations

Dans la mise en œuvre du programme, la notion de « milieu pastoral » ne semble pas rencontrer l'adhésion de tous les acteurs. L'idée du pastoralisme introduite au départ dans la perspective d'un programme régional (en Afrique de l'Ouest) ne nous semble plus pertinente au regard des réalités du programme réalisé au Burkina Faso (sites des écoles du programme). Aussi, nous proposons que le programme prenne l'appellation de « Programme éducation dans le Sahel du Burkina Faso ». Ce titre aura l'avantage de parler d'une réalité bien connue de tous les acteurs du programme.

De plus en plus les professionnels de l'éducation préconisent le développement de la petite enfance dans les politiques d'éducation. Nous recommandons la prise en compte du pré scolaire dans l'élaboration du future programme pour faciliter les recrutements dans les écoles primaires. Des écoles comme Yacouta possèdent déjà un préscolaire (soutenu par l'UNICEF). Les élèves du préscolaire sont préparés progressivement à rejoindre la classe de CP1 de l'enseignement primaire. Cette pratique permet de garantir la disponibilité d'enfants pour les recrutements dans les premières classes de l'enseignement primaire.

Dans les villages du programme éducation en milieu pastoral, les communautés éprouvent des difficultés à scolariser leurs enfants après le CM2. De nombreux titulaires du CEP se retrouvent au village par manque de place ou par manque de tuteur pour les accueillir dans la ville la plus proche disposant d'un CEG. Nous recommandons aux partenaires du programme de mettre un dispositif autour d'une animatrice au chef lieu du département qui dispose d'un CEG. Le système de famille d'accueil pourrait ainsi faciliter l'accès des élèves, surtout des filles, à l'enseignement secondaire.

Le ZEPESA est un projet d'appui au développement du zébu peul au sahel mis en œuvre par A2N. Ce projet développe des activités dans le sens du renforcement des capacités des éleveurs et dans celui des femmes éleveurs en particulier (alphabétisation et octroi de micro crédit). En partant du principe que l'amélioration des conditions de vie des parents pourrait encourager la volonté de scolariser les enfants, nous recommandons à A2N de réfléchir à une possible définition des zones d'intervention des deux projets pour mieux développer des actions de synergie.

DOCUMENTS UTILISES

- Accord de collaboration entre La Fondation Intermon Oxfam et l'Association Nodde Nooto pour la mise en œuvre du Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso (1^{er} octobre 2006 au 31 août 2007).

- Accord de collaboration entre La Fondation Intermon Oxfam et l'Association Nodde Nooto pour la mise en œuvre du Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso (Février – Septembre 2007).

Assemblée Nationale, Loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso, Juillet 2007.

- Atelier des partenaires du programme régional de l'éducation : Créer l'espace et la capacité pour une analyse des politiques éducatives et du plaidoyer. Du 14 au 18 février 2006, Ouagadougou, Burkina Faso.

- A2N, Analyse synthétique des résultats du PEMP 2005-2008

- A2N, Rapport trimestriel des activités du Programme éducation en milieu pastoral dans le Sahel du Burkina Faso. Période : Juillet - Décembre 2007.

- A2N, Rapport d'activités du Programme éducation en milieu pastoral dans les provinces du Séno et du Soum. Période : Mars – Août 2006.

- Contrat tripartite de partenariat entre la Direction provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation du Soum, la Circonscription d'éducation de base de Djibo et l'Association Nodde Nooto pour la mise en œuvre des activités de 6 activités du Plan d'action 2007-2008.

- DREBA, Communication du DREBA sur la situation de l'éducation de base et de l'alphabétisation dans la région du Sahel.

- DPEBA Oudalan, Rapport à mi-parcours des centres A2N/OXFAM, Campagne 2007-2008

- DPEBA Oudalan, Rapport des trois centres A2N/OXFAM, Campagne 2006-2007)

- Intermon Oxfam – Oxfam Grande Bretagne, Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso, Rapport d'activités. Période : Mai–Juillet 2007.

MEBA, Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB).

- Oxfam – A2N, Rapport annuel des activités du Programme éducation en milieu pastoral dans les provinces du Séno, du Soum et de l'Oudalan. Période : 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007.

- Oxfam, Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso, Rapport d'activités. Période du 1^{er} janvier au 28 février 2006.

- Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso
- Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso, Plan d'action 2007-2008 (Document narratif).
- Programme éducation en milieu pastoral. Cadre logique du Plan stratégique 2006-2008.
- Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso, Plan d'action 2006-2009.
- Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso, Plan d'action 2006-2007.
- Programme éducation en milieu pastoral dans le sahel du Burkina Faso. Tin Hinan – Oxfam. Plan d'action opérationnel (octobre-décembre 2006).
- Rapport des visites de classes effectuées dans les classes des écoles de Débéré Talata, Djigo et Yacouta, Mars 2008, 5p.
- Rapport de « la réunion critique » tenue dans le village de Djigo.
- Procès verbal de la « réunion critique » tenue à Yacouta, un des villages cibles de Oxfam/A2N, volet éducation.

© Oxfam GB 2008

First published online by Oxfam GB in 2010.

This document is part of a collection of programme evaluations available from Oxfam GB in accordance with its evaluation policy.

This document was originally written for internal accountability and learning purposes, rather than for external publication. The information included was correct to the evaluator's best knowledge at the date the evaluation took place. The views expressed in this report are those of the author(s) and do not necessarily reflect Oxfam's views.

The text may be used free of charge for the purposes of advocacy, campaigning, education, and research, provided that the source is acknowledged in full. The copyright holder requests that all such use be registered with them for impact assessment purposes. For copying in any other circumstances, or for reuse in other publications, or for translation or adaptation, permission must be secured and a fee may be charged. Email publish@oxfam.org.uk

For further information on the issues raised in this document email phd@oxfam.org.uk

Oxfam is a registered charity in England and Wales (no 202918) and Scotland (SC 039042). Oxfam GB is a member of Oxfam International.

www.oxfam.org.uk